

TEXTE ACTION SNUIPP
CONSEIL NATIONAL des 17-18 NOVEMBRE 2009

Le gouvernement poursuit les atteintes aux services publics avec le projet de budget 2010. Alors qu'il se refuse à remettre en cause la loi TEPA et le bouclier fiscal, il s'obstine à refuser d'organiser un référendum sur la poste malgré les deux millions de votes pour conserver cette dernière comme service public accessible à tous dans tous les territoires. Il relance un débat sur « l'identité nationale » de manière d'autant plus inquiétante qu'il multiplie les gestes de rejet envers les immigrés sans papiers. Il s'obstine à ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux qui part en retraite. Alors que tout le monde reconnaît que dans le contexte de crise, les services publics permettent de diminuer ses effets, il est plus que jamais urgent de les promouvoir pour assurer plus d'égalité, plus d'emploi, plus de santé, plus de formation, plus d'école...

Dans l'éducation, le projet de budget prévoit encore la suppression de 16 000 postes.

Après les remises en cause de la réussite de tous (attaques contre les RASED et la maternelle, aide personnalisée, programmes, diminution des horaires, la déstabilisation professionnelle provoquée par Xavier Darcos, l'école voit disparaître 9182 postes de stagiaires PE2. Cette mesure, conséquence de la réforme de la formation des maîtres, se traduira par une diminution des moyens liés aux décharges de direction et de formation continue. Ces suppressions ne seront pas contrebalancées par la création de 2182 emplois affichés au titre de l'évolution démographique. De plus les crédits pédagogiques sont divisés par deux. C'est la poursuite d'une logique d'appauvrissement de l'école, génératrice de détérioration des conditions d'exercice du métier.

La réforme de la formation des enseignants repose sur une conception rétrograde du métier. La suppression de l'année de stagiaire PE2, comme l'absence de revalorisation de l'ensemble de la profession, résulte notamment des choix budgétaires.

A l'opposé des choix gouvernementaux, c'est une toute autre ambition que porte le SNUipp pour les élèves, l'école et les personnels. C'est pour toutes ces raisons que le SNUipp appelle les enseignants des écoles à participer massivement à la journée de grève du 24 novembre et aux assemblées générales. Il met en débat les modalités de construction rapide d'un plan d'actions unitaire d'ampleur sur le budget et la politique éducative articulant campagne d'opinion avec les parents d'élèves, expression publique, votations, initiatives nationales du type manifestation ou grèves qu'il estime nécessaires, Il prendra, avec la FSU, les contacts unitaires dans ce sens. Le SNUipp établira un bilan précis des AG et en informera la profession.

Il appelle les enseignants des écoles à participer à la campagne des cartes « doléances » menée par le collectif « un pays une école notre avenir » pour dénoncer les conséquences du budget 2010 et exiger les moyens de fonctionner pour les écoles. Ces cartes seront rassemblées à l'occasion du vote du budget de l'éducation nationale au Sénat le 8 décembre.

Il propose que la FSU poursuive ses initiatives dans le cadre des fédérations de fonctionnaires et au niveau interprofessionnel.

De même, il appelle à participer massivement aux manifestations pour la défense du service public de la poste le 28 novembre après la grève unitaire des postiers et à envoyer la carte pétition éditée à cet effet.

La formation

Les assises de la formation réunies par la FSU le 7 novembre ont été un succès. Elles ont débouché sur des convergences traduites dans un appel commun.

Pour autant, après la tenue des groupes de travail ministériels sur la formation des enseignants, le ministère de l'éducation nationale a procédé le vendredi 13 novembre aux premières annonces concernant son projet de réforme en l'absence de concertation avec les organisations syndicales.

Alors que le rapport Marois-Filâtre, la déclaration de l'Académie des sciences, le mouvement des formateurs et les déclarations intersyndicales montraient la nécessité de retirer les textes déjà publiés et d'engager une véritable concertation pour une toute autre réforme, le ministère s'entête dans la politique du pire.

Il n'est fait aucune référence aux IUFM, ni au rôle des maîtres formateurs. La suppression des modalités d'organisation de l'actuelle année de stagiaire est confirmée tout en maintenant l'affectation dès septembre 2010 des étudiants lauréats des concours en pleine responsabilité de classe alors que ceux-ci n'auront aucune formation professionnelle !

Le ministre renforce le contenu disciplinaire des épreuves du concours revenant même sur l'introduction d'éléments de didactique acceptés par Xavier Darcos dans le projet précédent.

La conception de la formation professionnelle avancée dans le projet de réforme est à l'opposé d'un métier de conception, nécessitant un haut niveau de qualification. Enseigner est un métier qui s'apprend... sauf pour le ministre.

L'enjeu de la formation des enseignants est celui de la démocratisation de l'école, de sa capacité à assurer la réussite de tous les jeunes, à lutter contre l'échec scolaire et à faire que les inégalités sociales n'induisent pas des inégalités scolaires.

Les difficultés de démocratisation d'accès au métier sont amplifiées par cette réforme. Les annonces du 18 novembre ne laissent envisager aucune amélioration des pré-recrutements ni du système d'allocation d'études.

Le SNUipp dénonce les suppressions d'emplois et la volonté d'économies budgétaires qui guide cette réforme. Il demande à nouveau l'abandon de cette réforme ainsi que le retrait des textes d'application déjà publiés.

Dans le cadre de cette année transitoire, le SNUipp dénonce et s'oppose à la mise en place de stages en responsabilité qui se font de plus en plus dans des conditions de précipitation et d'improvisation. Une motion intersyndicale sur les stages sera proposée aux conseils des maîtres. Ces stages posent problème aux étudiants comme aux écoles. L'absence de cadrage national pour l'accompagnement des étudiants et la préparation de ces stages, leur articulation et leur intégration dans leur formation professionnelle conduisent dans

certain départements à l'utilisation d'étudiants comme moyens de remplacements. Le SNUipp s'oppose à ces dérives préjudiciables au service public, tant pour les élèves que pour les personnels. Il renouvelle sa demande de réécriture de la circulaire sur les stages et la nécessité d'une année de formation professionnelle pour ces futurs fonctionnaires stagiaires.

Le SNUipp soutient les enseignants qui refuseront de laisser leur classe. Il exprimera auprès des IA les raisons de leur refus.

Le SNUipp préparera des documents de présentation de la réforme et des enjeux d'une formation professionnelle de qualité en direction de la profession, des étudiants et des parents d'élèves. Il prendra tous les contacts nécessaires au sein de la FSU et avec les autres organisations syndicales et de parents d'élèves pour mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par la formation initiale des maîtres dans le cadre d'une campagne nationale pour contraindre le ministère à abandonner cette réforme et à s'engager sur d'autres choix pour le service public. Il proposera dans ce cadre un nouveau rendez vous national d'action avant la publication des décisions ministérielles.

Les étudiants préparant le concours et inscrits en PE1 doivent pouvoir bénéficier des dispositifs d'aide dont ils risquent d'être exclus malgré les engagements du ministère : le SNUipp en renouvelle la demande.

Le choix du ministère de recourir au statut d'agent public vacataire pour établir le contrat de travail permettant de rémunérer le stage en responsabilité des étudiants risque de favoriser un recrutement massif d'enseignants vacataires.

Université d'automne

Avec plus de 400 participants, la neuvième édition de l'université d'automne du SNUipp a été un nouveau succès. Les 29 ateliers ont permis de débattre avec les chercheurs de tous les sujets qui traversent la profession : formation des maîtres, évaluations, maternelle, enseignement des sciences, scolarisation des élèves en situation de handicap... cette liste n'est pas exhaustive !

Ce « rendez-vous incontournable » témoigne de la volonté des enseignants de ne pas laisser le ministre et le gouvernement décider seuls de l'avenir de l'école et de mettre en avant leurs réalisations, leurs propositions pour la réussite de tous les jeunes.

Revalorisation pour tous

Les mesures de revalorisation présentées par Luc Chatel dans le cadre d'une « nouveau pacte de carrière » sont inacceptables.

Il propose de dynamiser les ressources humaines « assurant un meilleur équilibre entre le mérite et l'ancienneté », « reconnaissant l'engagement et l'investissement de ceux qui auront été les plus méritants ». Ce choix s'inscrit dans les politiques d'individualisation des carrières qui conduisent aujourd'hui à plus de division dans la profession.

C'est une toute autre politique salariale que les personnels revendiquent ainsi qu'une meilleure reconnaissance de leur métier.

Le SNUipp estime nécessaire de poursuivre la campagne de mobilisation réaffirmant l'exigence d'une revalorisation pour l'ensemble des personnels et permettant une revalorisation indiciaire, une prime d'équipement pour tous, l'avancement au rythme le plus rapide pour tous, et la possibilité pour chacun de terminer sa carrière à l'indice terminal 783. Il continuera d'informer les collègues dans ces publications.

Conditions de travail

Les réformes mises en œuvre à marche forcée à la rentrée dernière continuent de peser sur nos collègues dans les écoles : suppression de deux heures d'enseignement, concentration du temps sur 4 jours, aide personnalisée après la classe, stage de remise à niveau, individualisation des carrières, renforcement des pressions administratives et des injonctions hiérarchiques...

Entre la remise en cause de la professionnalité et les injonctions institutionnelles, les collègues vivent aujourd'hui une forte dégradation de leurs conditions de travail et un manque flagrant de reconnaissance. Le cœur de notre métier est dénaturé, le sens et les valeurs de nos missions sont mis à mal. La dénégation de notre métier et la volonté de prendre en compte notre investissement de manière sélective induisent lassitude et souffrance professionnelles.

Au delà des conditions de travail, c'est donc aussi la question de la santé au travail qu'il faut interroger collectivement. Le SNUipp demande au ministère la mise en place d'un observatoire d'évolution des conditions de travail.

Il appelle les sections départementales à organiser un relevé des heures effectuées en dehors du temps de classe et à intervenir auprès des IA.

Évaluations nationales

Le SNUipp a largement dénoncé le nouveau protocole mis en place l'année dernière. La consigne unitaire a été suivie à 30%, ce qui n'est pas négligeable, puisque même le ministère avait annoncé que les résultats n'étaient que partiels.

Le SNUipp dénonce l'utilisation de ces évaluations par l'administration comme outil de pression sur les enseignants pour les contraindre à l'application des nouveaux programmes comme l'a confirmé le rapport de l'Inspection générale.

Malgré cette action, malgré le rapport des IG qui montre les limites de ces évaluations, malgré le rapport de 2 députés de l'UMP qui reprennent une partie des éléments dénoncés par le SNUipp, malgré l'avis de nombreux chercheurs qui pointent les incohérences de ces évaluations, le ministère décide de poursuivre le dispositif en l'état.

Les modifications apportées (changement du codage, annulation de certains ITEM) ne pouvant être jugées significatives. Avant la passation des évaluations nationales CM2, le SNUipp publiera un 4 pages du type « évaluer, pas si simple » et annoncera l'organisation d'une journée nationale sur les évaluations.

Il considère qu'il faut dissocier clairement les évaluations bilan et les évaluations diagnostiques. Les enseignants ont besoin d'outil permettant d'évaluer les progrès des élèves et les obstacles à leurs apprentissages. En ce qui concerne l'évaluation du système, les outils statistiques existent et permettent de donner une image juste du niveau des élèves.

Le SNUipp appelle les enseignants à se réunir pour débattre de différentes modalités d'action (reconduite de la consigne de l'an

passé, boycott, autres initiatives...) pour obliger le ministère à revoir les dispositifs.

La mise en place des évaluations nationales doit présenter un réel intérêt pédagogique (repérage des besoins des élèves et construction d'outil de remédiation, si nécessaire avec le RASED), ne pas servir à une mise en concurrence des écoles, ni à l'évaluation des enseignants par les performances.

Le SNUipp fera le bilan des discussions menées avec les collègues et définira une consigne qu'il proposera ensuite à nos partenaires syndicaux.

Direction d'école et fonctionnement de l'école

Les directeurs et directrices d'école font le constat d'une nouvelle augmentation de leur charge de travail liée à la mise en œuvre des réformes, à la multiplication des enquêtes, à des sollicitations plus nombreuses pour répondre à la mise en place de plus en plus fréquente d'activités péri-éducatives et péri-scolaires. Ils manquent de temps pour leurs missions au sein de l'équipe pédagogique. Depuis quelques années, l'administration délègue aux directeurs toujours plus de tâches administratives, multiplie les pressions hiérarchiques et le considère comme seul responsable, minorant le rôle du conseil des maîtres.

Cette situation questionne tant le fonctionnement de l'école que la place et le rôle du directeur et de la directrice. Le SNUipp réaffirme que ni le statut hiérarchique, ni un corps spécifique de directeurs et de directrices d'école, ni la mise en place d'EPEP auxquels il s'oppose, ne constituent des réponses aux problèmes posés. Il considère qu'il faut définir rapidement leurs missions prioritaires et conforter et préciser les missions du conseil des maîtres.

Dans le cadre d'une campagne nationale, le SNUipp popularisera ses propositions d'octroyer à chaque école un équipement et une dotation minimaux, de créer des emplois statutaires d'assistance à la direction d'école, de revoir positivement les seuils d'attribution des décharges de direction, d'améliorer la formation des directeurs et directrices d'école, et la nécessité d'une reconnaissance financière.

Il diffusera une publication spéciale et appellera à des rencontres et des initiatives départementales sur le thème de la direction et du fonctionnement de l'école. Il appelle les sections départementales à rencontrer les associations d'élus et à intervenir en CTPD et en CDEN.

Il s'engage à dresser un état des lieux de la direction et du fonctionnement de l'école. Il remettra ses propositions au Ministère dans le cadre d'une mobilisation nationale.

Education prioritaire

Après la « relance » de 2006 qui est en fait un resserrement des moyens sur les RAR, nous arrivons à une période de bilans de la part du ministère et de nouvelles annonces à venir sur cette question.

Le SNUipp a décidé de s'emparer collectivement de ce sujet pour porter la nécessité d'une politique ambitieuse en éducation prioritaire pour réduire les inégalités scolaires liées aux inégalités sociales. C'est pourquoi le SNUipp propose de lancer une campagne qui passera par une journée nationale d'étude lors du premier trimestre 2010.

Droits syndicaux et paritarisme

S'appuyant la suppression du samedi matin et l'interdiction de tenir les RIS sur le temps de présence des élèves, le ministère cherche à réduire la participation des collègues aux réunions syndicales. S'ajoutent à ce constat les pressions et les limitations supplémentaires faites par des IA ou des IEN : interdiction de participer à une RIS si elle ne se tient pas en même temps qu'une animation pédagogique, définition d'animation « obligatoire »... Des autorisations à participation à des stages syndicaux sont refusées parce qu'a priori non remplacées. C'est le droit syndical de chacun qui est mis ainsi en cause.

Le SNUipp place cette question dans toutes ses plateformes de grève et revendique le plein exercice du droit à l'information syndicale. Il s'adressera solennellement au ministre à ce sujet et exigera la tenue d'un groupe de travail visant au respect des droits syndicaux des enseignants du 1^{er} degré. Il met en débat dans la profession les modalités d'une campagne nationale pour la défense des droits syndicaux (tenue des RIS, paritarisme, droit de grève et SMA...). Il s'adressera à ses partenaires syndicaux pour construire une initiative unitaire.

Malgré des entraves, des initiatives permettent de réunir un grand nombre de collègues essentiellement sur les questions du métier : université d'automne, stages avec chercheurs, stage retraite... Il s'agit de les développer sur tout le territoire afin de réunir le plus grand nombre de collègues : c'est à cette condition que le SNUipp pourra continuer à informer la profession et engager les débats nécessaires.

Dans le même temps, la réflexion doit se poursuivre pour tenir compte de la nouvelle situation créée avec la suppression du samedi et pour ancrer de nouvelles formes des réunions : contenus (mouvements départementaux), modalités, récupération... Le SNUipp demande la réécriture de la circulaire sur la mobilité des enseignants, le respect du paritarisme garant d'opérations de gestion du personnel transparentes et équitables. Il s'adressera à ses partenaires syndicaux pour construire une initiative unitaire (pétition).

Aide personnalisée

Dès la rentrée scolaire, un certain nombre d'IA ont relancé le dossier de l'aide personnalisée en exigeant que la prise en charge des élèves démarre très tôt, certains même refusant d'accorder aux équipes le temps d'organisation pourtant inscrit dans la circulaire 2008-15... Le SNUipp s'est élevé contre cette injonction rétablissant le droit dans un certain nombre de départements. Sur ce point, un bilan effectué à partir des remontées des sections départementales indique que le temps dévolu à l'organisation des 60 heures a évolué de manière contrastée : 55 départements ne connaissent pas de changement par rapport à l'an dernier (36 ne donnant aucune consigne et 19 entre 6 et 20 h) ; 37 départements sont victimes d'une baisse avec une tendance à l'harmonisation sur un ratio 54 + 6.

En octobre, le ministère a réuni le premier groupe de suivi de l'aide personnalisée que le SNUipp avait demandé. Le syndicat y a présenté son bilan des 1 200 écoles ayant participé à l'enquête de suivi. Il a porté l'exigence que 80 % des collègues souhaitent ne pas reconduire le dispositif en l'état. Face à cela, le ministère a admis son incapacité à évaluer l'effet produit sur les 15 % d'élèves en difficulté pourtant concernés par cette aide. Le ministère a également reconnu que le système devait être organisé au niveau de l'école. Il a ainsi annoncé que des consignes de souplesse seraient données aux IA sur l'organisation, le contenu, les horaires et la durée de l'aide. C'est un point d'appui dont les sections départementales doivent se saisir, là où les IA ou certains IEN bloquent toute initiative des équipes.

En même temps, le SNUipp démarre son enquête de suivi n°3. Elle doit lui permettre de porter la voix des enseignants au sein des prochaines réunions du groupe de suivi. Ces discussions seront l'occasion de rappeler son désaccord sur le dispositif mais aussi ses propositions concernant la prise en charge de la difficulté scolaire, le maintien et le renforcement des RASED, d'autres fonctionnements de l'école avec des petits groupes par exemple ainsi que la volonté d'un débat sur les rythmes scolaires.

Parallèlement, le SNUipp appelle les enseignants à se réunir pour débattre de la modalité d'action définie dans le texte action du dernier CN : « appeler les équipes à inventer et à organiser leur propre dispositif ». Dans le cadre du dispositif de suivi, le SNUipp se fera écho des différentes initiatives locales.

Maternelle

Dans de nombreux départements, la maternelle est devenue une variable d'ajustement des cartes scolaires. Le budget 2010 va aggraver cette situation, notamment en ce qui concerne la scolarisation des 2 ans qui ne cesse de reculer. Le gouvernement a décidé la création de jardins d'éveil pour accueillir les enfants jusqu'à 3 ans, ce qui menace à terme la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Dans les écoles maternelles, des pressions hiérarchiques s'exercent de plus en plus souvent sur les collègues pour qu'ils limitent l'accueil des enfants de 2 ans.

Le conseil national technique du 2 décembre qui fera le point sur l'obligation scolaire à 3 ans intégrera ces éléments dans le débat.

Dans le cadre de sa campagne pour la défense de l'école maternelle, le SNUipp a réalisé un film : « Bravo, à la maternelle on apprend » qui met en valeur les apprentissages à l'école maternelle et la professionnalité de ses enseignants. Ce film, à disposition de toutes les sections, permettra de mener le débat avec les collègues. Diffusé auprès des parents, il montrera l'importance et la spécificité de la scolarisation en maternelle.

Pas de bébés à la consigne

Pour améliorer et développer les modes d'accueil et la scolarisation des jeunes enfants, le SNUipp et la FSU se sont engagés dans le collectif « Pas de bébés à la consigne » car les projets gouvernementaux concernant les modes d'accueil des jeunes enfants ainsi que les menaces qui pèsent sur l'école maternelle convergent vers une dégradation des dispositifs existants et une remise en cause de la qualité de l'accueil des enfants et des élèves.

Le CN appelle à soutenir la campagne de mobilisation initiée par le Collectif pour qu'une politique publique ambitieuse pour la petite enfance constitue un investissement pour l'avenir ; Il appelle à prendre les contacts nécessaires dans les départements pour mobiliser localement les acteurs concernés. Le CN appelle à faire signer la carte-pétition du collectif.

Base élèves

L'application Base élèves est aujourd'hui renseignée par une majorité d'écoles. Le SNUipp continue d'affirmer son opposition à ce système de fichiers géré hors de l'école et rappelle ses réserves éthiques. Les courriers envoyés par le SNUipp suite à l'avis du Comité des droits de l'enfant de l'ONU et des organisations FSU, SE, SGEN, FCPE et Ligue des droits de l'homme sont restés sans réponse de la part du ministère.

De nouveau, des pressions et des menaces sont exercées contre des directrices et directeurs qui n'ont pas saisi les élèves de leur école.

Pourtant, de l'avis des collègues étant dans BE1D, cet outil ne facilite pas le travail de direction et l'alourdit. Très souvent, un deuxième outil de gestion local est utilisé, BE1D ne servant qu'à l'administration. L'administration ne limite pas pour autant ses enquêtes auprès des écoles.

Le SNUipp propose de mener le débat sur les deux questions, éthique et outil de gestion, à l'occasion des rencontres avec les collègues sur la direction d'école. Il demande la levée de toutes les sanctions et pressions exercées à l'encontre de directrices et directeurs n'ayant pas saisi leurs élèves dans BE1D. Il proposera aux organisations signataires une nouvelle adresse au ministre pour être reçu, exiger l'arrêt et demander qu'un bilan global soit effectué, sur le plan fonctionnel et sur celui des libertés publiques.

Le SNUipp informera des suites données aux différents recours déposés (Conseil d'état, plaintes des parents...)

RASED

Depuis la rentrée la question des postes, des missions et des modalités de fonctionnement des RASED reste très vive et mobilise beaucoup les délégués du personnel. Si la mobilisation a permis de maintenir le dispositif, l'avenir reste compromis devant la baisse drastique des départs en formation E et G. Cela risque de faire disparaître des RASED par assèchement des recrutements. D'autant que le ministère reste muet sur les formations spécialisées dans le nouveau cadre de la maîtrise de la formation des professeurs d'école.

Dans ce contexte le SNUipp poursuit son engagement dans le collectif à l'initiative de la pétition « Sauvons les RASED » avec les autres organisations syndicales (CGT, FO, SE, SGEN et SUD), les représentants des parents (FCPE) et les associations professionnelles FNAME, FNAREN et AFPEN. Il y a porté deux propositions, retenues par le collectif qui s'est réuni ce 18 novembre :

- Une interpellation publique – avec une demande d'audience au ministère - sur le devenir de la formation et sur les départs en stage.
- Un recensement des postes (postes vacants, sédentarisés, surnuméraires...) et des besoins dans le cadre de la préparation de la carte scolaire.

ASH

A l'occasion du 4ème anniversaire de la loi du 11 février 2005, le SNUipp fera un bilan de son application : fonctionnement des MDPH, conditions de travail des enseignants référents, PPS, AVS ... Lors de la création des unités d'enseignement dans les établissements spécialisés, le SNUipp sera vigilant vis-à-vis de la pérennisation et de l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves.

AVS

Le dispositif de reprise par les associations, très critiqué, n'aura concerné qu'une poignée d'AVS sur les milliers dont le contrat venait à échéance en cette rentrée. Il aura cependant permis de relancer le débat sur la nécessité de pérennisation des personnels et de professionnalisation de la fonction. Sous la pression des organisations syndicales et des associations, le gouvernement a été contraint d'ouvrir des discussions sur ce sujet. La FSU y participe et y porte l'exigence de mettre fin à la précarité de ces personnels, d'aboutir à un véritable métier de l'accompagnement, dans le cadre du service public.

Initiatives autour du 20ème anniversaire de la CIDE

Le 20 novembre, autour de la journée anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, de nombreuses initiatives où le SNUipp est partie prenante sont prévues :

- Autour du collectif « 20 ans de droits », avec les « 20 millions de visages » pour les 20 ans de la CIDE pour souligner l'urgence de protéger et de développer les droits de tous les enfants.
- Dans le cadre de RESF, pour exiger que soient respectés les droits à l'éducation et à vivre en famille pour les enfants de parents sans papiers. Après les rassemblements hebdomadaires RESF, devant Notre-Dame, le SNUipp appelle à la réussite de toutes les initiatives prises dans les départements. Il est partie prenante avec la FSU du collectif de soutien des travailleurs sans papiers mobilisés pour leur régularisation.
- Au moment où le recours de la CIMADE vient d'être rejeté, et où sa mission d'aide aux étrangers dans les centres de rétention administrative est entravée par cette décision, il est essentiel de poursuivre les initiatives contre le démantèlement des familles et l'enfermement de mineurs dans les CRA.
- Dans le collectif pour le droit à l'éducation des enfants Roms, le SNUipp a participé à la conférence de presse où a été présenté le journal édité à cette occasion sur ce sujet pour sensibiliser l'opinion. Il appelle les sections départementales à participer de cette initiative en collectant les informations relatives à l'état de la scolarisation des enfants Roms afin d'intervenir pour ce droit.

Le SNUipp qui à cette occasion publie un numéro spécial de FSC « ensemble à l'école », appelle au succès de ces initiatives.

Climat

Alors que l'humanité se trouve confrontée à une question politique mondiale qui oblige à la solidarité, les premiers échos de la préparation du sommet Climat de Copenhague laissent craindre qu'aucune mesure concrète ne soit formulée à l'issue de cette réunion. La CES a d'ailleurs publié un communiqué dénonçant la « chronique d'une défaite annoncée ».

Ce sommet risque d'être la déclinaison d'une série de recommandations, de bonnes intentions sans aucun engagement contraignant. La question de l'équilibre Nord-Sud restera posée, les pays du nord ont des devoirs et une dette vis-à-vis des pays en voie de développement.

Les problématiques du sommet nous interpellent non seulement par rapport à des enjeux sociétaux dans la recherche d'alternatives économiques, mais aussi en termes d'éducation au développement durable, et d'engagements pour le développement de pratiques de développement durable dans notre métier (construction et rénovation d'écoles, transports, restauration scolaire...). Le SNUipp au sein de la délégation FSU, participera à la manifestation internationale prévue à Copenhague le 12 décembre.

Après l'initiative CGT/FSU sur la formation professionnelle, le SNUipp appelle à la réussite de la journée FSU/Solidaires du 2 décembre sur la crise écologique.

Journée contre les violences faites aux femmes

Après le succès de la mobilisation du 17 octobre, le 25 novembre aura lieu une nouvelle manifestation dans le cadre de la journée internationale contre les violences faites aux femmes. Le SNUipp appelle à participer à cette manifestation.

Droit d'adoption reconnu pour les homosexuels

Le SNUipp se félicite du jugement du tribunal administratif de Besançon. En annulant totalement les décisions du Conseil général du Jura qui refusait d'accorder son agrément, il rend un accès égal au droit d'adoption indépendamment des orientations sexuelles.